

## Edito

Il y a un peu plus d'un an, se tenaient les élections législatives anticipées, censées redonner de la cohérence et un cap à notre pays. Force est de constater qu'un an plus tard, la situation politique de la France reste chaotique, l'incertitude continue de régner dans l'action publique du Gouvernement. Dans ce contexte, et dans notre fonction d'élus, la proximité avec nos concitoyens doit rester le leitmotiv de notre action. Pour ce faire, notre présence sur le terrain est quotidienne, notre attention aux sujets que vous appréciez ou qui vous préoccupent est bien constante. Les nombreux signaux de satisfaction qui nous sont apportés sont motivants et nous encouragent à toujours progresser. Le point négatif principal relevé reste le mécontentement face à l'incivisme de certains, qui ne respectent ni la vitesse, ni la tranquillité du voisinage, et qui oublient de ramasser les déjections de leur animal de compagnie. Bien des économies pourraient être réalisées si chacun respectait les règles et le bien commun de notre village.



Les deux mois qui s'annoncent - juillet et août - sont synonymes de fêtes et de loisirs. Comme chaque année, nos associations prendront un temps de repos bien mérité, notre école bénéficiera de travaux d'embellissement.

Quant à la municipalité, elle est d'ores et déjà mobilisée pour préparer la rentrée scolaire et les différents travaux à venir du dernier trimestre. Le travail ne s'arrête pas. Et malgré un contexte politique national très incertain, nous gardons le cap de notre engagement pour les Arleusiens.

Norbert Grobelny  
Maire de la commune d'Arleux-en-Gohelle

*Bonnes Vacances !*

## 15 août : Procession dédiée à Notre Dame de Tongres



La procession dédiée à Notre-Dame de Tongres inspire toujours les fidèles.

La procession de Notre-Dame de Tongres rassemblait, au début du siècle dernier, des centaines de personnes pour s'éteindre progressivement à la fin des années cinquante, faute de monde...

Il y a maintenant une quinzaine d'années que l'abbé Boguslaw Borzecki a eu l'idée de réorganiser la procession du 15 août dédiée à la Vierge de Tongres. Les fidèles ont ainsi renoué avec une tradition religieuse devenue rare dans nos contrées.

Aujourd'hui, avec plus de sobriété que d'antan sans doute, cet événement rassemble plusieurs dizaines de personnes derrière les bannières des églises de la paroisse et la statue de la vierge miraculeuse de la chapelle.

**Vendredi 15 août 2025 - Chapelle Notre Dame de Tongres, à 10h30.**

## Opération tranquillité vacances 2025

### Les consignes simples de sécurité...

Les départs pour les séjours de vacances loin de la commune sont déjà en partie engagés ! Il est important de rappeler les quelques règles simples de sécurité recommandées par les services de la gendarmerie de Vimy, ainsi que les dispositions particulières à prendre auprès de ces services avant toute absence prolongée, notamment durant cette période d'été. Ces consignes simples vous aideront à partir en toute sérénité ! Avant de partir en vacances, redoublez de vigilance !

- Ne dites jamais dans un lieu public que vous allez vous absenter de votre domicile.
- Précisez à vos voisins que vous ne déménagez pas pendant vos congés !
- Votre habitation doit paraître habitée : demandez que l'on ouvre régulièrement vos volets, ou branchez une lampe visible de l'extérieur qui s'allumera quotidiennement à heure programmée.
- Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie, une tournée de surveillance pourra alors être mise en place.
- Faites suivre ou relever votre courrier : une boîte aux lettres débordante signale votre absence.
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique indiquant la durée de votre absence, ou bien transférez vos appels si vous le pouvez.
- Évitez de ranger vos bijoux dans les chambres, qui sont généralement visitées en premier. Mettez-les au coffre avec les autres objets de valeur, l'argent liquide, les papiers importants, ...
- Ne mettez pas votre clé sous le paillasson, premier endroit où cherchera le voleur.



En cas de doute sur un véhicule ou un individu, n'hésitez surtout pas à aviser d'urgence la gendarmerie de Vimy par le 17 (anonymat garanti) et dans la mesure du possible, notez les immatriculations des véhicules suspects.

### Et si malheureusement vous êtes victime d'un cambriolage... Les choses que vous devez faire :

- **Appelez la police :**

Afin d'obtenir l'information requise pour monter et compléter un dossier d'indemnisation auprès de votre compagnie d'assurance, vous devez tout d'abord signaler l'incident à la police.

- **Prenez des photos :**

Les photos vous aideront à montrer l'état de votre maison après le cambriolage.

- **Ne touchez à rien :**

Vous pourriez détruire des preuves dans votre maison avant que la police arrive.

- **Appelez votre compagnie d'assurance et votre banque :**

Communiquez rapidement avec votre compagnie d'assurance pour qu'elle puisse vous aider à évaluer les dommages ; dressez une liste des articles manquants ; faites une réclamation.

- **Notez tout ce qui a disparu :**

Conservez une liste complète de ce qui a été pris et de la valeur approximative.

- **Ne jetez pas ce qui a été cassé :**

Résistez à la tentation de jeter les biens endommagés par frustration. Tous ces articles doivent être conservés pour une éventuelle réclamation.

- **Gardez une preuve de vos achats importants :**

C'est une bonne idée de conserver les factures de vos gros achats, car ils peuvent constituer une preuve de propriété auprès des compagnies d'assurance.

- **Sécurisez votre maison :**

Cela pourrait passer par la pose de caméras de sécurité, d'éclairage supplémentaire ou de serrures plus résistantes.

- **Parlez-en à quelqu'un :**

Un cambriolage provoquera un sentiment d'insécurité qui peut avoir un effet durable. Si le vol continue de vous hanter, n'hésitez pas à parler à un professionnel qui vous aidera à surmonter votre anxiété.

## Concours de pétanque : 32 équipes au rendez-vous !



Le samedi 7 juin, l'Amicale Pétanque d'Arleux-en-Gohelle a organisé un concours qui a rassemblé 32 équipes venues en découdre dans une ambiance sportive et chaleureuse. Tout au long de la journée, les parties se sont enchaînées dans un bel esprit de compétition. À midi, une pause bien méritée autour d'un barbecue a permis aux 64 joueurs de recharger les batteries.

L'association est en plein essor ! Tous les feux sont au vert à l'Amicale

Pétanque d'Arleux-en-Gohelle qui voit, sous la houlette de son président Ludovic Lebrun, ses effectifs augmenter et une véritable montée en puissance de ses activités : concours de pétanque, challenge annuel interne, entraînements en extérieur et en salle.



## Fête des voisins au « Clos du champ fleuri »

Sous un magnifique soleil, la Fête des Voisins s'est déroulée **le vendredi 13 juin**, dans la joie et la bonne humeur au **Clos du champ fleuri**.

Une belle soirée placée sous le signe du partage, de la cohésion et de la tradition ! Entre les parties de pétanque, les éclats de rire, les airs d'accordéon joués par l'incontournable Ricardo, et les échanges chaleureux, cette fête a une fois de plus tenu ses promesses. Un immense merci aux organisateurs qui ont tout mis en œuvre pour faire de cette soirée un moment inoubliable. Grâce à eux, cette belle tradition de quartier continue de vivre et de rapprocher les voisins, année après année. Rendez-vous l'année prochaine, même lieu, même ambiance !



## Concours de pétanque : la passion plus forte que la pluie !



Le samedi 24 mai, l'US Arleux a organisé son concours de pétanque en dépit d'un ciel nuageux et quelques averses. Bravant le mauvais temps, les plus motivés étaient venus rejoindre les terrains pour s'adonner à leur sport favori et chercher également le plaisir trouvé par l'émulation de la compétition. À midi, une pause bien méritée a rassemblé tout le monde dans la bonne humeur.



## Tournoi de football jeunes :

Le dimanche 15 juin, l'US Arleux a organisé un tournoi de football jeunes placé sous le signe du plaisir et du fair-play.



Le matin, les plus petits du baby-foot et U6/U7 se sont retrouvés pour un plateau amical, où le plaisir du ballon rond a primé sur le score. L'après-midi, place au tournoi U10/U11, avec la participation d'équipes locales et d'une formation venue de la région parisienne. Dans une ambiance chaleureuse et sous un beau soleil, les jeunes se sont affrontés dans le respect et la bonne humeur.

Tout au long de la journée, le travail des bénévoles a été essentiel pour assurer le bon déroulement de l'événement : installation, arbitrage, restauration et soutien aux équipes sans fausse note ont permis la réussite de cette belle journée. Au terme de belles rencontres, c'est l'US Arleux qui s'est imposée dans le tournoi. Une journée réussie, rythmée par les sourires, le soleil et la passion du football !



## Les fresnétiques « débarquent » à Arleux-en-Gohelle !



C'est avec plaisir que nous avons mis notre salle des fêtes à la disposition de l'association "Les fresnétiques 2.0" de

Fresnoy-en-Gohelle. Cela confirme notre souhait de mutualisation et de rationalisation des moyens entre villages voisins. Cela est d'autant plus pertinent que tous ces jeunes artistes résident dans les communes alentour d'Arleux-en-Gohelle. Une nouvelle fois, près de 200 spectateurs ont pu apprécier le grand show assuré le **samedi 14 juin**. Une **salle comble** traduisait concrètement la qualité de la représentation qui a été exécutée par les interprètes sur scène vêtus de costumes les plus scintillants et somptueux !



## 6ème édition du concours photo



La commune d'Arleux-en-Gohelle propose son sixième concours photos sur le thème « **La nature dans mon village** ».

Ce concours invite les habitants à capturer la beauté et la richesse naturelle qui les entourent, qu'il s'agisse de paysages, d'animaux, de fleurs ou d'éléments du patrimoine naturel local.

Ce concours est gratuit, réservé aux photographes amateurs et ouvert à tous. Les mineurs devront s'inscrire par l'intermédiaire de leur responsable légal.

**2 catégories sont prévues : Jeunesse, de 8 à 15 ans et Ados/Adultes, à partir de 16 ans.**

Chaque participant devra faire parvenir 3 photographies au maximum, en couleur et/ou en noir et blanc. Ces photos devront être prises pendant la période du concours, **soit du 15 juillet au 15 octobre 2025**.

Elles seront à envoyer de préférence par mail à l'adresse : [mairie@arleuxengohelle.fr](mailto:mairie@arleuxengohelle.fr).

En cas de difficultés, les photos pourront être déposées en mairie sur une clé USB. Un jury composé d'une commission d'élus de la commune et d'un professionnel sélectionnera les 20 meilleurs clichés qui seront exposés lors d'un événement de la commune.

**3 prix par catégorie, soit 6 récompenses seront remises** lors de la cérémonie des voeux de 2026. Le règlement complet du concours ainsi que le bulletin de participation sont disponibles en mairie aux heures d'ouverture et pourront être transmis sur simple demande par mail l'adresse : [mairie@arleuxengohelle.fr](mailto:mairie@arleuxengohelle.fr)

## Salon du livre et de l'artisanat

Les samedi 21 et dimanche 22 juin, "l'association Art et Cr  a de la Gohelle" a organis   son tout premier salon du livre   Arleux-en-Gohelle, adoss     un autre salon d  di     l'artisanat.

Cet  v nement convivial a rassembl   auteurs, illustrateurs et artisans locaux autour de leurs cr ations.

Pour animer cette manifestation, un musicien a assur   une ambiance chaleureuse et festive, offrant aux visiteurs un moment de pr paration   la f te de la musique.

Ce salon a  t   une belle occasion de mettre en lumi re les talents r gionaux, de rencontrer des passionn  s et de profiter d'un week-end culturel et artistique dans le village.



## Arleux-en-Gohelle - Village patrimoine

L' me des villages ruraux c'est avant tout ses habitants et la fa on dont ils vivent ensemble autour de leur patrimoine, leurs coutumes et leur territoire. Le d veloppement d'un territoire passe par la mobilisation de ses habitants. S'ils connaissent et valorisent le patrimoine rural, ils le sauvegarderont. Ce patrimoine est le fruit des hommes et des femmes qui ont v cu tout au long des si cles dans le village. Pour qu'il puisse continuer   faire sens, il est indispensable que les habitants d'aujourd'hui se l'approprient. Qu'ils cr ent du lien et que la communaut  ait une vie dynamique, une  me vibrante de vivre ensemble.

C'est dans ce contexte que les  lus d'Arleux-en-Gohelle, d sireux d'am liorer en permanence le cadre de vie du village oeuvrent pour que les habitants connaissent la richesse et la diversit  de son patrimoine afin de mieux le prot ger.



Une visite guid   a  t   ainsi assur  e dans le village le **dimanche 15 juin**. Une quinzaine de personnes  taient venues se plonger dans l'Histoire et les petites histoires d'Arleux-en-Gohelle ... Durant pr s de 2 heures, ce sont plus de 1000 ans qui ont  t   parcourus en s'attardant bien  videmment uniquement sur les rep res historiques les plus remarquables !



# j'aime mon village, j'aime mon chien, je ramasse !



Tous les habitants de la commune vous remercient de votre participation !

via notamment le bulletin d'informations municipal. **Dorénavant tout manquement à cette règle pourra être sanctionné d'une amende d'un minimum de 68 euros (pouvant être majorée à 450 euros).**

La municipalité ne manquera pas d'appliquer cette sanction si nécessaire !

## Pour réduire les coûts : Trions et trions bien !

**Les refus de tri ont des conséquences financières importantes, l'implication de chacun est donc primordiale.**

Le recyclage des déchets procure des revenus (vente de matière) tandis que le traitement des ordures ménagères résiduelles est de plus en plus lourd financièrement (75% des coûts de traitement) bien que ne représentant que 29% du volume des déchets.

Aujourd'hui, dans nos poubelles jaunes, on constate la présence de déchets qui n'ont rien à y faire (déchets ménagers, verre, bois,...). Les volumes sont importants : jusqu'à 20 % !

En synthèse : Pour 5 camions ayant collecté le contenu des poubelles jaunes apporté au centre de tri, lors du tri et après retrait des déchets non recyclables, il faut recharger un camion pour amener ces déchets à la décharge ou à l'incinérateur !

Les impacts financiers de nombreuses opérations inutiles sont conséquents !

**Trier correctement les déchets recyclables permet de les valoriser plutôt que de les envoyer en décharge !**



**Tous les emballages et les papiers se trient dans le bac jaune**



**Tous les emballages en métal, même les petits**



**Tous les papiers**



**Tous les emballages en carton**



**Tous les emballages en plastique**



Quoi de plus désagréable que de devoir marcher les yeux rivés au sol pour éviter les déjections canines !

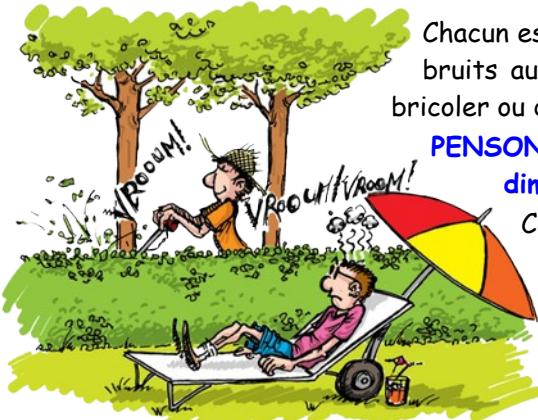
Par égard pour les agents chargés de l'entretien et du nettoyage de nos rues et espaces verts ainsi que pour l'ensemble de nos administrés, il est demandé à chaque propriétaire de chien de veiller à ramasser les déjections canines.

Très négatives pour l'image de notre commune, les crottes de chiens sont aussi inacceptables en terme d'hygiène et de santé publique.

Un peu de civisme peut venir à bout de ce désagrément. Une fois que le compagnon à quatre pattes a fait ses besoins, les propriétaires de chiens sont invités à appliquer la « Méthode du Sac ». Il suffit de se munir d'un sac plastique, de l'ouvrir et de l'enfiler comme un gant, puis de ramasser la crotte du chien, de retourner et de le fermer hermétiquement et enfin de le jeter dans la poubelle la plus proche. Des sachets à déjection peuvent être retirés en mairie.

Cela fait maintenant plusieurs années que cette obligation est régulièrement rappelée

## Tontes et autres travaux de bricolage - RAPPEL



Chacun est tour à tour auteur et victime du bruit ; il peut donc contribuer à réduire les bruits au quotidien pour une meilleure qualité de vie dans notre commune. Avant de bricoler ou de tondre, tronçonner, etc...

### PENSONS A NOS VOISINS : n'abusons ni des décibels, ni de la durée, ni des dimanches !!!

Ce que dit la loi - Décret 95-408 du 18 avril 1995 : « Tout bruit particulier de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisin est répréhensible, de jour comme de nuit ».

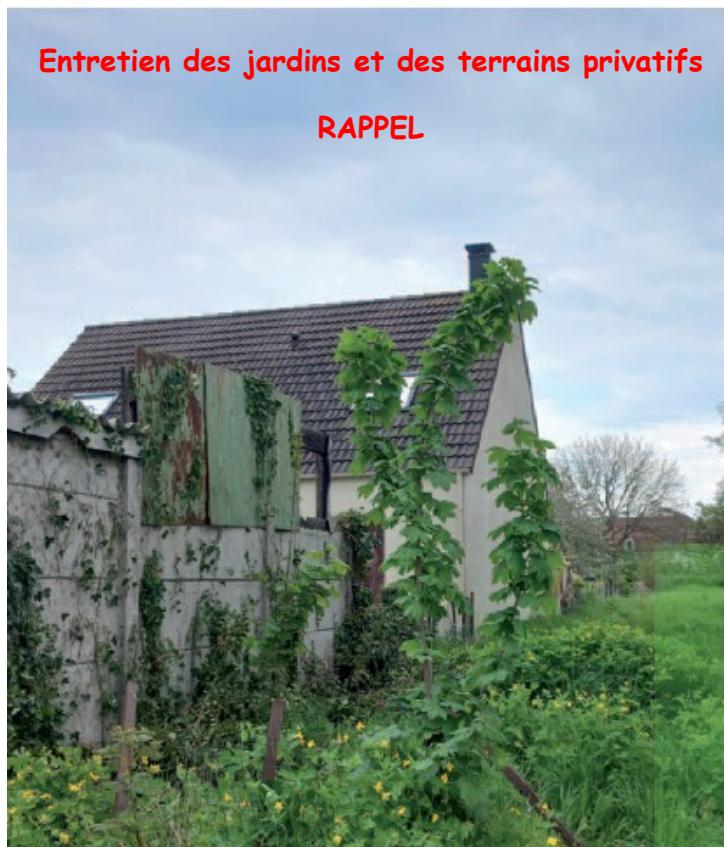
Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Il est important d'avoir à l'esprit que lorsque nous ne voulons pas être gênés par les bruits du voisinage, nous nous devons de ne pas gêner le voisinage par les nôtres.

## Entretien des jardins et des terrains privatifs

### RAPPEL



Les terrains non entretenus peuvent devenir une véritable nuisance pour le voisinage : pousse de chardons, dispersion des graines aux alentours...

Tout propriétaire ou locataire (selon les obligations du bail) qui laisse son jardin à l'abandon, peut être contraint d'effectuer des travaux de remise en état et de nettoyage.

En cas de nuisances (olfactives, sonores ou visuelles), le mieux c'est de régler le problème à l'amiable avec le voisin. Si les nuisances persistent, il est possible de contacter la mairie pour signaler les troubles provoqués par le jardin incriminé. Il est également possible de recourir au service d'un conciliateur de justice pour tenter de trouver une solution amiable.

En cas d'échec un recours judiciaire pourra être engagé auprès du tribunal de proximité.

Les articles 2212-2 et L2213-25 du code général des collectivités territoriales autorisent le Maire à adresser aux propriétaires une mise en demeure de défrichement, de nettoyage du terrain ou enlèvement de déchets.

## Chacun sa route, chacun son chemin...



Les chemins ruraux de la commune sont réalisés pour la desserte des champs pour les agriculteurs !

Ils représentent un linéaire de 15 833 mètres ! L'entretien de ces chemins n'est pas repris dans les dépenses obligatoires de la commune et une partie de ceux-ci appartiennent à l'A.F.R. qui dispose de peu de moyen pour les gérer... On constate malheureusement que certains d'entre eux sont de plus en plus utilisés par des véhicules particuliers, des stationnements abusifs sont également constatés.

Pour rappel, l'article 362-1 du code de l'environnement précise que la circulation des véhicules à moteur est interdite en dehors des voies classées dans le domaine public routier de l'Etat, des départements et des communes, des chemins ruraux et des voies privées ouvertes à la circulation publique des véhicules à moteur.

**Laissons ces chemins à nos agriculteurs, nos promeneurs et sportifs !**

# COURSE INTERNATIONALE ÉLITE FEMMES UCI CLASSE 1



La course réunira une vingtaine d'équipes internationales qui parcourront les 130 Km reliant Péronne dans la Somme à Arleux-en-Gohelle. Devant l'Historial de Péronne, le village départ sera ouvert dès 09h30.

La caravane publicitaire partira à 11h30. Le peloton s'élancera à 12h30 pour une boucle dans les rues de Péronne, le départ réel sera donné dans la foulée à la sortie de la ville.

À Arleux-en-Gohelle, des animations seront mises en place dans le centre-ville, et un écran géant permettra aux spectateurs de suivre l'intégralité de la course dès 12h30 avec les commentaires des speakers.

Après 2 passages sur la ligne, l'arrivée aura lieu vers 16h00 et sera suivie du protocole de remise des trophées au même endroit.



## SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2025 PÉRONNE (80) ARLEUX EN GOHELLE (62)



## LES ÉQUIPES WORLD TOUR



France  
FDJ-SUEZ



Espagne  
MOVISTAR TEAM



Belgique  
AG INSURANCE SOUDAL TEAM



Norvège  
UNO-X MOBILITY



USA



HUMAN POWERED HEALTH



Suisse  
ROLAND

Péronne-Arleux-en-Gohelle

Féminin

20 écuries !

Vous allez voir des guerrières !

## LES ÉQUIPES PRO TEAM



France  
COFIDIS WOMEN TEAM



France  
ARKEA B&B HOTELS WOMEN



Hollande  
VOLKERWESSELS WOMEN'S PRO CT



Espagne  
LABORAL KUTXKA-FUNDACION EUSKADI

## LES ÉQUIPES CONTINENTAL UCI



Emirats Arabes Unis  
UAE DEV TEAM



Australie

LIV-ALULA-JAYCO



Belgique

DD GROUP PRO CYCLING TEAM



Norvège

TEAM COOP-REPSOL



Italie  
BEPINK-IMATRA-BONGIOANNI



Italie  
TOP GIRLS FASSA BORTOLO



Angleterre

CJ O'SHEA RACING TEAM



Angleterre

SMURFIT WESTROCK CT



France



France



## LES CLUBS N2



## Les rendez-vous de l'été



Le Maire, le Conseil Municipal, le Conseil Municipal des Jeunes, les Associations du village sont heureux de vous inviter aux nombreuses manifestations du **14 juillet**.

**Le dimanche 13 juillet :** Marché nocturne, buvette et petite restauration, retraite aux flambeaux, grand feu d'artifice et show musical !

**De 18h à 23h :** marché nocturne avec une trentaine d'artisans, organisé par l'association « les Artisans et Créateurs de la Gohelle ».

**19h :** buvette et petite restauration (barbecue) sous chapiteau couvert

**NOUVEAU**

**21h :** retraite aux flambeaux, le char démarre du City-Stade

**22h45 :** grand feu d'artifice suivi d'un show musical « Sons et Lumières » organisé par l'association des fêtes



**Le lundi 14 juillet :** jeux traditionnels, structures gonflables, tir à la carabine, distribution gratuite de « pop-corn » et de « barbe à papa », et d'autres surprises... **à partir de 15h30**



## Les rendez-vous de l'été

**Les 30 et 31 août : Un week-end de ducasse avec toutes ses manifestations pour les grands et les petits !**



**Le samedi 30 août de 13h00 à 20h00 :**

**Vide grenier, rue d'Oppy et rue Pétré**

Organisé par la commune, l'emplacement est gratuit !

Réservé au particuliers, la restauration ambulante est interdite

Buvette et petite restauration.



**Samedi 30 août de 19h00 à 21h30 :**

**Moules-Frites dans la salle des fêtes**

Soirée organisée par l'association des fêtes

**Dimanche 31 août :**

**Manèges rue d'Oppy pour les grands et les petits**

Autos tamponneuses, manèges pour les enfants, tir à la carabine.

**Lundi 1er septembre de 16h30 à 17h :**

Distribution aux enfants du village de jetons, tickets de manèges, de tir à la carabine offerts par l'association des fêtes et la commune.

